AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 17-5-74 750346

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE" (Tél. 86-36-24)
(CHER, INDRE, LOIRET, LOIR-ET-CHER, INDRE-ET-LOIRE, EURE-ET-LOIR)
Sous-Régie de la Protection des Végétaux, 93, rue de Curambourg - 45400 FLEURY-LES-AUBRAIS
C.C.P. : La Source 4.604-25

ABONNEMENT ANNUEL
30 Francs

BULLETIN TECHNIQUE n° 17 — 16 MAI 1974

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les projections d'ascospores se poursuivent. De nouvelles taches consécutives aux pluies de la fin du mois d'Avril et du début du mois de Mai risquent d'apparaître dans les prochains jours dans les vergers insuffisamment protégés. Dans certaines situations les pluies ont pu être suffisamment abondantes pour lessiver le dernier traitement.

Le réchauffement qui semble s'amorcer actuellement va favoriser un développement rapide de la végétation.

La protection des arbres devant rester toujours aussi parfaite que possible un nouveau traitement sera nécessaire dès que le développement de la végétation ou l'abondance des pluies risque d'avoir diminué l'efficacité de la dernière application. Nous précisons que l'on considère actuellement que 15 à 20 mm de pluie en une seule fois ou 20 à 25 mm de pluies cumulées nécessitent le renouvellement du traitement.

OIDIUM

Dans tous les vergers contaminés il y a lieu de poursuivre la lutte contre cette maladie.

MALADIE BACTERIENNE DU POIRIER

Des attaques parfois sévères de la Maladie bactérienne due à Pseudomonas syringae ont été observées dans de nombreux vergers sur les variétés Conférence, Passe-Crassane, Beurré-Hardy et même sur Doyenné du Comice ; elles se traduisent par l'apparition de taches noires brillantes. Dans les cas graves les fruits sont entièrement contaminés.

Ces attaques sont consécutives aux gelées de la fin du mois d'Avril qui, en lésant même légèrement l'épiderme des jeunes fruits, ont permis la pénétration de la bactérie.

Aucune méthode de lutte ne peut être envisagée maintenant contre cette maladie.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les premiers papillons ont été observés en élevage et les premiers mâles ont été capturés en piège sexuel. Mais toutefois il est encore trop tôt pour intervenir.

MOUCHE DE LA CERISE

Les premières mouches de la cerise ont été observées en élevage le 13 Mai.

Tous les produits homologués ou en autorisation provisoire de vente mentionnés dans la liste qui a été remise à chaque abonné ayant une action en profondeur, le premier traitement devra être effectué entre le 28 et le 31 Mai en respectant la législation concernant l'emploi des produits antiparasitaires.

Nous précisons que le Diazinon, le Fenthion, les Oléoparathions peuvent être utilisés jusqu'à 15 jours avant la récolte, le Diméthoate, le Formothion, le Malathion jusqu'à 7 jours.

CYLINDROSPORIOSE (ANTHRACNOSE) DU CERISIER

Jusqu'à présent les conditions climatiques ont été assez peu favorables à cette maladie. Toutefois une période pluvieuse pourrait provoquer des contaminations dangereuses. Il est donc conseillé de profiter du traitement dirigé contre la Mouche de la cerise pour lutter contre cette maladie en utilisant une des matières actives suivantes : Doguadine (80 g/hl), Folpel (100 g/hl), Manèbe (160 g/hl), Oxyquinoléate de Cuivre (sauf en pépinières) (50 g/hl), Bénomyl (30 g/hl), Dithianon (50 g/hl). Si ce traitement doit

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : L. BOUYX

être effectué dans les 8 à 15 jours qui précèdent la récolte il est préférable d'utiliser le Bénomyl ou le Dithianon. Dans les vergers où les premiers symptômes de la maladie sont visibles le traitement doit être exécuté dès réception de ce Bulletin.

MILDIOU DE LA VIGNE — VIGNES

Les pluies de ces derniers jours peuvent avoir provoqué, dans certaines situations favorables, les premières contaminations. Nous demandons à tous les viticulteurs de surveiller les situations favorables aux contaminations primaires et de nous faire parvenir, dans le cadre du concours de la détection des foyers primaires de Mildiou, les premières taches qu'ils pourraient observer.

OIDIUM DE LA VIGNE

Les premières manifestations de la maladie sont visibles sur les cépages sensibles.

Il est donc conseillé de profiter d'une belle journée pour effectuer un soufrage sur toutes les vignes où l'on redoute cette maladie. Ce soufrage permettra de lutter également contre l'Erinose et l'Acariose que l'on rencontre dans certains vignobles.

BLACK-ROT - ROT BRENNER - PYRALE DE LA VIGNE

Les indications données dans notre bulletin du 6 Mai restent toujours valables.

SOINS A DONNER AUX VIGNES GELEES

Dans beaucoup de régions viticoles des dégâts de gelée peuvent être observés. D'après Lafon, Couillaud et Hude, les soins à donner aux vignes gelées sont les suivants :

1° - les pousses sont entièrement gelées : il n'y a pas lieu d'intervenir. Les tiges gelées vont sécher et tomber et les yeux restant partiront d'eux-mêmes.
Par la suite, il sera utile d'effectuer un ébourgeonnage pour conserver les sarments les mieux placés.

2° - les extrémités de certains rameaux et les jeunes grappes sont gelées, mais leur base reste verte et ne paraît pas atteinte : dans ce cas, il est recommandé d'enlever les pousses atteintes pour éviter un départ de bourgeons qui se développeraient sur la base non gelée de la pousse, ce qui donnerait une végétation buissonnante. Cet enlèvement favorisera par la suite le départ plus rapide des contre-boutons qui n'étaient par débourrés et la sortie de bons bois de taille pour l'année suivante.

Pour enlever à la main les tiges gelées, prendre toute précaution utile pour éviter une déchirure de leur base qui pourrait détériorer les bourgeons secondaires.

VERS DE LA GRAPPE

Les premiers papillons d'Eudémis ont été capturés en piège alimentaire et en piège sexuel mais il est encore trop tôt pour intervenir.

CRIOCERE DE L'ASPERGE — CULTURES LEGUMIERES

Les premières pontes ont été déposées dans certaines plantations.

Il est donc nécessaire de surveiller les cultures afin d'intervenir, le cas échéant, dès l'apparition des premiers dégâts ou des premières larves, en utilisant un produit à base de l'une des matières actives suivantes :

- en pulvérisation : Lindane (20 g de M.A./hl), Parathions (30 g de M.A./hl)
- en poudrage : Lindane (350 g de M.A./ha), Parathions (350 g de M.A./ha).

DORYPHORE DE LA POMME DE TERRE

Des adultes ont été observés depuis plusieurs semaines déjà mais un traitement ne doit être effectué que lorsque les larves ont la grosseur d'un grain de blé, en utilisant un des produits conseillés dans la liste qui a été remise à chaque abonné.

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles

G. RIBAULT
B. LELIEVRE

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription phytosanitaire "CENTRE"

G. BENAS

... ...

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DE MILDIOU DE LA POMME DE TERRE

- Afin de mieux suivre l'évolution du Mildiou, la Station d'Avertissements Agricoles "Centre" organise un concours en vue de rechercher les premières taches de Mildiou.

- Dans chacun des 6 départements de la région "Centre" (Cher, Eure et Loir, Indre, Indre et Loire, Loir et Cher, Loiret), 2 prix seront attribués : un prix de 50,00 F à la première personne qui aura trouvé une tache de Mildiou et un prix de 30,00 F à la seconde.

- Toute personne participant au concours devra prélever les feuilles atteintes et les envoyer sous pli affranchi à la Station d'Avertissements Agricoles "Centre" - 93, rue de Curambourg - 45400 - FLEURY les AUBRAIS.

- Afin que l'envoi nous parvienne en bon état de conservation, les feuilles devront être envoyées entre deux buvards très légèrement humides. Il est déconseillé d'employer les sacs en matière plastique.

- Seuls seront retenus les envois dont les taches auront été reconnues comme effectivement provoquées par le Mildiou.

- L'envoi sera accompagné de la fiche de renseignements ci-après.

(à découper suivant le pointillé)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM : .... PRENOM : ....

RUE ou LIEU DIT : .... COMMUNE : ....

CODE POSTAL : .... BUREAU DISTRIBUTEUR : ....

PROFESSION (1) : agriculteur - conseiller agricole - autre : .... tél.: ....

****

Commune où est située la culture : .... Lieu dit : ....

Variété attaquée : .... Date de levée : ....

Hauteur des fanes : .... Date de la découverte des 1ères taches : ....

Situations des 1ères taches (1) : feuilles basses - feuilles du milieu
feuilles du sommet - sur la tige

Intensité de l'attaque au moment de la découverte des 1ères taches (1):

- Une tache : sur un pied - sur plusieurs pieds
- Plusieurs taches : sur un pied - sur plusieurs pieds

Situation de la parcelle (1) : plaine - coteau - vallée - plateau - cuvette

Parcelle exposée au : ....

A quelle année remonte la précédente culture de pommes de terre sur cette parcelle ? ....

Sur cette précédente culture y avait-il eu du Mildiou ? (1) :
Oui (dégâts faibles - moyens - importants) - Non

Y avait-il des cultures de pommes de terre voisines l'année dernière ? (1) : Oui - Non

Ces cultures voisines étaient-elles atteintes de Mildiou ? (1) :
Oui (dégâts faibles - moyens - importants) - Non

Observations diverses : ....
....
....

(1) rayer les mentions inutiles